

Judo/Rencontre avec le président de la Fédération gabonaise

Franck Angwe Aboughe : "la ligue de l'Estuaire connaît quelques soucis de fonctionnement"

Propos recueillis par
MIKOLO MIKOLO
Libreville/Gabon

L'Union : quelques techniciens et responsables de la ligue de judo de l'Estuaire, notamment le directeur technique et le vice-président 2, déçus de leurs fonctions, vous rendent responsable de leur malheur. Que répondez-vous ?

• **Franck ANGWE ABOUGHE** : La Ligue de judo de l'Estuaire connaît en ce moment une situation de léthargie et quelques soucis au niveau de son fonctionnement. Une situation créée par le décès de son président, qu'il fallait remplacer. Et pour cela, un certain nombre de personnes avaient pensé qu'il fallait utiliser les statuts de la Ligue de l'Estuaire...

... mais les plaignants estiment que vous contestez ces statuts ?

- Pas du tout ! Nous avons, au niveau de la fédération, fait constater qu'au départ, les statuts de la ligue de l'Estuaire que je ne vou-

drais pas contester ici, n'avaient pas été respectés lors de l'élection de ce président...

... pourquoi cette élection avait-elle été validée ?

Le président décédé avait été élu conformément aux statuts de la Fédération gabonaise de judo. Par conséquent, sa succession devait se faire conformément au statut de la Fédération gabonaise de judo, qui prévoit que si un président décède, son remplacement se fait par un des vices-présidents. C'est, en tout cas, ce que nous pensons au niveau fédéral par rapport à ce problème.

Par rapport à cette crise, qu'avez-vous donc fait pour ramener l'harmonie à la ligue « G1 » ?

- En tant que fédération, nous avons essayé de résoudre ce problème en convoquant, une première fois, le bureau de la ligue avec laquelle nous avons discuté. Nous avons aussi eu deux réunions avec les clubs de l'Estuaire. Au sortir de toutes ces réunions, il est apparu que d'un, les statuts de la ligue étaient à re-



Photo : Kennedy Ondo

Le président de la Fédération gabonaise de judo, André Angwe Aboughe : "le DTP ne relève pas de la Fédération".

voir. Deux: face à la situation de blocage, il était question de mettre sous tutelle la ligue de judo de l'Estuaire.

C'est ce qu'a fait finalement la fédération ?

- Non. Ne voulant pas pren-

dre cette décision à la hâte, nous avons consulté quelques responsables du ministère des Sports. A la lumière de ces consultations, il nous est clairement revenu que la fédération a tout à fait le droit de mettre sous tutelle la ligue pour lui

permettre de continuer à fonctionner. Le conseil qui nous a été donné c'est que cette mise sous tutelle ne peut se faire que dans deux conditions : la première c'est que la fédération devrait être saisie formellement par le bureau actuel de la ligue, pour faire constater le blocage des activités. La deuxième condition est que les clubs de la ligue de l'Estuaire, eux-mêmes, puissent saisir la fédération pour, également, faire constater la situation de blocage de leurs activités. Et dans ce deuxième cas de figure aussi, la fédération est autorisée à mettre sous tutelle la ligue.

Que s'est-il passé après ?

- Au sortir de la deuxième réunion avec les responsables de la ligue, il a été retenu deux choses. Premièrement, la mise en place d'une commission devant réviser les statuts de la ligue de l'Estuaire. Deuxièmement, les clubs de la ligue de l'Estuaire devaient saisir officiellement et formellement le bureau fédéral, pour faire constater le blocage des activités de la ligue.

Cela s'est-il fait ?

- Nous n'avons pas encore été saisis par aucune partie. Car, nous sommes toujours en attente de la saisine ou du bureau de la ligue, ou alors des clubs de la ligue de judo de l'Estuaire. Pour le moment, c'est le statu quo. Dès que nous serons saisis par l'une ou l'autre partie, nous allons réagir conformément aux indications et aux conseils qui nous ont été donnés par la tutelle.

Qu'en est-il de l'éviction du directeur technique provincial de l'Estuaire ?

- Le directeur technique provincial (DTP) ne relève pas de la Fédération gabonaise de judo. Il relève de la ligue de judo de l'Estuaire. Je sais que l'actuel bureau, illégitime pour certains, a démis, pour des raisons que j'ignore, le DTP, et en a nommé un autre. C'est un dossier que je ne gère pas, il n'est pas de la compétence de la fédération. Il appartient à la ligue qui peut nommer ou démettre son DTP, sans que la fédération n'en soit mêlée.

Handball/32e coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe/Dénouement des clubs gabonais

Le Stade Mandji assure l'héritage, Phoenix 9e

James Angelo LOUNDOU
Lâayoune/Maroc

PEU importait le résultat du match de classement pour les 5-6e places contre les Marocains du Wida Smara, le Stade Mandji, qui avait battu la veille les Camerounais de FAP (24-24 et 6 pénaltys à 5), avait déjà assuré au Gabon de conserver le rang de meilleure nation de l'Afrique subsaharienne, au sortir de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe. Depuis la 30e édition à Oyo (Congo) et la troisième place arrachée par Salinas, c'est toujours un club gabonais qui se classe derrière les clubs du Maghreb, région africaine la plus compétitive. Avec, no-

tamment, les formations de Tunisie, d'Egypte, du Maroc, voire d'Algérie et de Libye, quand les deux dernières nations sont représentées. Quatrième en 2015 à Libreville, derrière l'Espérance Tunis (Tunisie), Al-Ahly (Egypte) et le Club Africain (Tunisie), le Stade Mandji est parvenu à conserver, en CACVC, son rang de meilleur club au Sud du Sahara. Devant les clubs camerounais et des deux Congo. La défaite sur le fil (25-26) contre le club du pays hôte susmentionné, qui fait terminer le Stade Mandji au 6e rang de la hiérarchie continentale, après un bilan en sept matches de deux victoires, un match nul, quatre défaites, 185 buts marqués et 222 encaissés, n'a en rien changé la position de leader



Photo : HAMADA

Agbodjette Koffi, de Stade Mandji, essayant de récupérer une balle.

de la sous-région (Zone IV), occupée depuis trois levées par la CACVC.

Pour Phoenix, bizuth gabonais qui découvrait la scène continentale, deux victoires en match de classement, respectivement devant les Congolais de la JSK (34-21) et les Camerounais d'Eclair

d'Aseka (30-27), ont permis au club de Libreville d'occuper le neuvième rang. Sur onze participants.

Celui-ci lui permettait de terminer sur une note positive une compétition débutée avec quatre revers, en autant de sorties au premier tour dans la poule A, où son

sort aurait pu être meilleur, avec davantage de force mentale et d'expérience. Avec un bilan de deux victoires et quatre défaites, 141 buts pour, 176 contre, Didier Okito et ses partenaires ont été confrontés à la dure réalité du haut niveau africain, mais ont aussi beaucoup appris.

Un vécu qui sera utile pour les prochaines campagnes africaines, autant pour eux que pour leurs dirigeants, qui devront rectifier bien des choses dans la préparation et la gestion des joueurs. Les acteurs sans lesquels leur présence dans les voyages et la contribution financière (importante) de l'Etat gabonais ne sauraient se justifier. Car, comme au Stade Mandji, la subvention de 15 millions de F CFA dégagee

pour la CACVC 2016, n'a véritablement pas servi pour motiver les joueurs.

De même, les entraîneurs des deux principaux ambassadeurs du handball gabonais durant la compétition qui s'achève ce soir, devraient apprendre de leurs erreurs dans la gestion des joueurs recrutés chers, dans le but d'apporter une plus-value à l'existant. Tout comme il sera plus opportun de se renforcer en qualité et en expérience internationale à des postes défaillants.

C'est la prise en compte de cette somme de détails importants qui amènera les clubs gabonais à battre un jour les équipes nord-africaines et continuer à grandir.

Finales

Le combat des chefs

J.A.L.
Lâayoune/Maroc

DU haut de son statut de double détenteur du trophée et d'un parcours sans souci (six matches et autant de victoires, 208 buts marqués, 154 encaissés), l'Espérance Sportive de Tunis va aborder, en position de force, sa troisième finale de suite de la Coupe d'Afrique des clubs

vainqueurs de coupe de handball. Ce samedi au gymnase Al Jadida de Lâayoune, les Espérantistes ont l'occasion de réaliser une inédite passe de trois (pour une formation tunisienne), au terme de la finale qui va les opposer à leurs rivaux annoncés, le Zamalek du Caire.

Les Sang et Or ont battu, le 4 mai dernier, le club égyptien en Super-coupe d'Afrique 2016, après une explication musclée qui a nécessité deux



Photo : JAL

Le pivot Marouane Chouïref et ses coéquipiers Espérantistes devront batailler ferme contre le Zamalek pour conserver leur titre.

prolongations pour les départager. Une lutte âpre qui fait des dégâts, notamment chez les Cairotes qui ont dû disputer le premier tour de la CACVC sans leur meilleur joueur, El Amar.

Le combat s'annonce donc encore ardu entre deux clubs qui ont accédé à l'ultime stade de la compétition en écartant leurs compatriotes. L'AS Hammamet (38-30) pour l'Espérance de Tunis, et le Sporting Club Hélio-polis

(36-31) pour le Zamalek, meilleure attaque de la compétition (228 buts). Les deux vaincus vont, pour leur part, se disputer, la médaille de bronze. Un lot de consolation escompté de part et d'autre. Chez les dames, Primeiro de Agosto qui affronte les Camerounaises de TKC, est nettement favori pour conserver sa couronne. Et maintenir la suprématie féminine angolaise dans les différentes compétitions africaines.